EO MX02.01 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE

1. **Rendement** : Effectuer un service communautaire

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision,

      (2) de l'aide.

   b. Éléments non permis : Aucun.

   c. Conditions environnementales : Les conditions environnementales dépendent de l'activité de service communautaire choisie.

3. **Norme** : À titre de membre d'une équipe, chaque cadet doit :

   a. faire l'inventaire de ses compétences, talents et intérêts;

   b. identifier un besoin communautaire auquel répondre;

   c. examiner le problème de fond;

   d. aider à la préparation et à la planification d'un service communautaire, y compris :

      (1) collaborer avec des partenaires communautaires;

      (2) définir le but du service communautaire;

      (3) décrire les résultats anticipés;

      (4) identifier comment évaluer les effets;

      (5) identifier la façon de suivre les progrès;

      (6) définir les rôles et les responsabilités de tous les participants;

      (7) créer un échéancier de toutes les tâches;

      (8) déterminer les ressources nécessaires;

   e. effectuer un service communautaire dont la communauté tirera un bienfait direct;

   f. suivre les progrès;

   g. faire une réflexion sur le service communautaire, y compris :

      (1) décrire ce qui s'est passé;

      (2) examiner la différence réalisée;

      (3) discuter des pensées et des sentiments;

      (4) penser à des façons d'améliorer l'activité;

   h. préparer et planifier une démonstration publique de leur service communautaire et des retombées que celui-ci a eues sur eux et sur la communauté;

   i. présenter leur démonstration en :

      (1) donnant une présentation publique;

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

(2) rédigeant un article;

(3) publiant un texte sur un site Web ou dans une autre publication;

(4) créant une œuvre d'art;

(5) réalisant une autre présentation appropriée.

4. **Points d'enseignement** :

a. Demander aux cadets de faire l'inventaire de leurs compétences, talents et intérêts.

b. Demander aux cadets de choisir un besoin communautaire à traiter.

c. Demander aux cadets de faire enquête sur le besoin et d'identifier le problème sous-jacent.

d. Demander aux cadets d'aider à la préparation et à la planification d'un service communautaire, y compris :

(1) collaborer avec des partenaires communautaires;

(2) définir le but du service communautaire;

(3) décrire les résultats anticipés;

(4) identifier comment évaluer les effets;

(5) identifier la façon de suivre les progrès;

(6) définir les rôles et les responsabilités de tous les participants;

(7) créer un échéancier de toutes les tâches;

(8) identifier les ressources nécessaires.

e. Demander aux cadets d'effectuer un service communautaire dont la communauté tirera un bienfait direct, puis suivre leurs progrès.

f. Demander aux cadets de faire une réflexion sur le service communautaire, y compris :

(1) décrire ce qui s'est passé;

(2) examiner la différence réalisée;

(3) discuter des pensées et des sentiments;

(4) penser à des façons d'améliorer l'activité.

g. Demander aux cadets de préparer et de planifier une démonstration publique de leur service communautaire et des retombées que celui-ci a eues sur eux et sur la communauté.

h. Demander aux cadets de diriger leur démonstration en :

(1) donnant une présentation publique;

(2) rédigeant un article;

(3) publiant un texte sur un site Web ou dans une autre publication;

(4) créant une œuvre d'art;

(5) réalisant une autre présentation appropriée.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

5. **Durée :** Trois séances (9 périodes) = 270 min

6. **Justification** : Une activité pratique a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs, tout en offrant un service à la communauté.

7. **Documents de référence** : Kaye, Cathryn B. *The Complete Guide to Service Learning: Proven, Practical Ways to Engage Students in Civic Responsibility, Academic Curriculum*, & *Social Action*. Minneapolis, Minnesota, Free Spirit Publishing Inc, 2010.

8. **Matériel d'instruction** : Aucun.

9. **Matériel d'apprentissage :** Aucun.

10. **Modalités de contrôle** : Aucune.

11. **Remarques** :

    a. Le but de cette leçon pour les cadets est de participer à un service communautaire significatif qui :

        (1) a une valeur, une fin et une signification;

        (2) utilise des compétences et des connaissances précédemment apprises ou récemment acquises;

        (3) offre des expériences d'apprentissage uniques;

        (4) a des conséquences réelles;

        (5) offre un environnement d'apprentissage sécuritaire qui permet de faire des erreurs et de connaître du succès.

    b. Le fait de donner une voix aux jeunes joue un rôle important dans le développement des cadets en tant que chef. Les cadets ont besoin de beaucoup d'occasions pour exprimer leurs idées et leurs opinions ainsi que pour faire des choix constructifs et voir les résultats. Le service communautaire permet aux cadets de prendre des initiatives et des décisions, d'interagir avec des représentants de la communauté, d'apprendre le rôle d'un gouvernement par rapport aux questions sociales, de développer des compétences liées à la pensée critique et à évaluer ce qui arrive.

    c. Le service communautaire doit être effectué en utilisant les cinq étapes de l'apprentissage du service, y compris :

        (1) l'inventaire et l'examen,

        (2) la préparation et la planification,

        (3) la réalisation,

        (4) la réflexion,

        (5) la démonstration.

    d. Plus d'une activité de service communautaire peut être choisie pour remplir le temps d'instruction requis.

    e. Si des heures supplémentaires sont requises pour terminer les cinq étapes de l'apprentissage par le service communautaire, des périodes de l'OCOM XC02.01 (Effectuer un service communautaire) peuvent être utilisées.

    f. L’activité de service communautaire ne doit pas avoir une association politique partisane ou appuyer un seul système de croyances ou une confession religieuse.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

g. L’activité de service communautaire ne doit pas être directement bénéfique pour le corps / escadron ou le répondant.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.